

INDONÉSIE ET TIMOR ORIENTAL

Le pays rend hommage aux femmes, mais le gouvernement ne protège toujours pas leurs droits fondamentaux

Index AI: AI 21/60/95

Embargo : mercredi 13 décembre à 00 h 01 GMT

Amnesty International profite de ce que le pays se prépare à célébrer le Hari Ibu (jour des femmes) le 22 décembre, date anniversaire du premier congrès des femmes indonésiennes, pour demander au gouvernement indonésien de cesser de violer les droits fondamentaux des femmes en Indonésie et au Timor oriental.

Selon l'Organisation, « il y a loin des déclarations que le gouvernement indonésien fait, au niveau international, sur la protection des droits des femmes, à la dure réalité affrontée par ces dernières ».

Pour la première fois, Amnesty International publie aujourd'hui (mercredi 13 décembre) un rapport sur les violations des droits des femmes en Indonésie et au Timor oriental. Toute une série de cas y est abordée : emprisonnements à caractère politique ; restrictions apportées aux activités syndicales ; viols et actes de torture infligés à des détenues ; mauvais traitements envers des femmes soupçonnées de prostitution ; exécutions extrajudiciaires ; enfin, condamnations à mort. Dans ce document, l'Organisation montre également comment l'impunité dont bénéficiaient les membres des forces de sécurité indonésiennes favorise les violations des droits fondamentaux des femmes.

Lors d'une conférence internationale, le gouvernement a affirmé hautement que les femmes devaient bénéficier « des droits inaliénables de la personne humaine, tels qu'ils sont reconnus par la communauté internationale ». Malheureusement, il semble que ces droits ne soient pas respectés par le gouvernement lui-même.

« Les femmes vivant dans des communautés pauvres et isolées et n'ayant pas facilement accès à un avocat indépendant ou à un groupe de défense des droits de l'homme sont souvent exposées à des violations de leurs droits fondamentaux. Elles sont particulièrement vulnérables aux atteintes perpétrées par les forces de sécurité et sont moins susceptibles de faire état de ces violations ou de demander justice », a expliqué l'Organisation.

Les militantes syndicales, les femmes qui s'opposent à des projets de développement, celles qui font partie de certains mouvements religieux et les personnes soupçonnées de soutenir les mouvements séparatistes risquent également de subir des violations de leurs droits. Les militantes qui défendent les droits fondamentaux en général peuvent être, elles aussi, harcelées et emprisonnées.

Deux femmes militant pour les droits syndicaux et fondamentaux ont été arbitrairement détenues et interrogées le 22 novembre à Djakarta, simplement pour s'être associées à un militant connu des droits de l'homme et de la démocratie. Felzmina dos Santos Coneziçao, une Timoraise de l'Est, a été libérée de prison en octobre 1995 après avoir purgé quatre des cinq ans de la peine d'emprisonnement prononcée contre elle. Elle avait été condamnée pour avoir diffusé des documents militaires contenant la transcription d'un entretien avec le gouverneur du Timor oriental, ainsi que des renseignements sur le programme et le lieu d'hébergement d'une délégation de parlementaires portugais attendue dans la région.

Les femmes qui œuvrent pour la défense de leurs droits sociaux et économiques sont souvent soumises à des violations : détention arbitraire, torture et emprisonnement, notamment.

« Il faut que le droit des femmes à ne pas être arbitrairement détenues, torturées, tuées ou victimes d'une "disparition" soit garanti pour que leurs droits socio-économiques et leur droit au développement puissent être respectés », a déclaré Amnesty International.

Souvent, les femmes qui se font violer et harceler sexuellement alors qu'elles se trouvent aux mains de policiers ou de militaires ont trop honte pour faire connaître ce qu'elles ont subi.

« Il conviendrait que le gouvernement indonésien prenne ses responsabilités en assurant davantage de transparence en ce qui concerne les différentes formes de détention : les détenues devraient pouvoir consulter l'avocat de leur choix et être placées à tout moment sous la surveillance de personnel féminin ».

Des femmes voient leurs droits bafoués parce que les membres des forces de sécurité ne sont pas tenus de rendre compte de leurs actes. En Aceh et au Timor oriental, les femmes dont le mari a été tué ou a "disparu" après avoir été arrêté par les forces de sécurité n'ont jamais été informées par le gouvernement de ce qui était arrivé à leur époux ; elles n'ont jamais reçu réparation. Vivant dans un climat de peur, elles hésitent à parler à des étrangers.

Des femmes violées, torturées, emprisonnées ou jugées de manière inéquitable en raison de leurs liens présumés avec le Parti communiste indonésien dans les années 60, sont toujours marquées par les tortures et mauvais traitements dont elles ont été victimes. Alors que les auteurs de ces violations n'ont jamais été traduits en justice, elles sont contraintes de dissimuler leur identité en raison des restrictions qui pèsent toujours sur les anciens prisonniers.

Deux mois après avoir signé, lors de la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing, la plate-forme d'action en faveur de la protection des droits des femmes, le gouvernement indonésien est plus que jamais tenu de respecter ses engagements.

« Le gouvernement indonésien devrait veiller à ce qu'il soit mis fin aux violations des droits fondamentaux des femmes ; à ce que des mécanismes spécifiques soient mis en œuvre pour leur permettre de faire état des atteintes dont elles ont été victimes ; enfin, à ce que les membres des forces de sécurité qui bafouent les droits des femmes soient traduits en justice », a déclaré Amnesty International. 1